

## Vers un référendum de grève pour le 1<sup>er</sup> mai 2018

### Modalités

#### 1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers

- Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les étudiant-e-s en formation régulière et en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session;
- Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP (Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ (Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec);
- Considérant que le Cégep du Vieux Montréal subit des mesures d'austérité majeures et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à l'externe;
- ❖ Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages.
- ❖ Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST;
- ❖ Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues.

#### 2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève;

#### 3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus;

#### 4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'ils-elles ne soient pas des professeur-e-s;

#### 5. Que la Gribouille reste ouverte;

#### 6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles;

#### 7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;

#### 8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique;

#### 9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues;

#### 10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si lock-out il y a;

#### 11. Que les étudiant-e-s de Technologies de génie électrique, 6ème session, aient accès au matériel audiovisuel et aux locaux nécessaires à la réalisation du projet de fin de session (incluant le comptoir audiovisuel)

- Attendu notre mandat adopté le 3 février 2010 ([A.G. H10-01](#)) voulant que l'AGECVM dénonce le capitalisme et qu'elle soit dès maintenant anticapitaliste
- Attendu la participation active de l'AGECVM lors des dernières années à la journée internationale des travailleurs du 1<sup>er</sup> mai
- Attendu que le capitalisme idéalise la notion de profit au détriment des conditions de vie des travailleurs et travailleuses
  - ❖ **Que l'AGECVM tienne une journée de grève le mardi 1<sup>er</sup> mai 2018;**
  - ❖ **Que les modalités ci-dessus soient négociées avec le Cégep si le vote de grève est positif**
  - ❖ **Que l'AGECVM organise des contingents afin de participer aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai.**
  - ❖ **Que l'AGECVM se prononce avec un mandat contre l'invisibilisation et l'exploitation du travail des femmes passant notamment par la dévaluation du travail dit reproductif.**

#### Calendrier référendaire

16-20 avril 2018: Semaine d'information sur le 1er mai 2018

Lundi 23 avril, 11h00 au vendredi 27 avril 2018, 13h47: vote à bulletin secret ou par omnivox